



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE KARATÉ DO ET ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS

Collège Technique Européen

KARATÉ DÔ SHOTOKAÏ

Programme Technique Spécifique

L'évaluation de compétence Karaté Dô Shotokai FEKAMT a pour objectif de garantir le niveau qualitatif dans les trois dimensions **SHIN GI TAI** requis pour l'obtention du Dan FEKAMT.

CONTACT :

fekamt.shotokai@gmail.com

**Document de référence établi par
le Collège Technique Européen**

**RÈGLEMENT DES ÉVALUATIONS DE COMPÉTENCE FEKAMT
(Graduations, Titres, Qualifications)**

<http://fekamt.com>

01.45.58.00.47

document de référence établi par le Directoire Technique Européen

Amendé par le Collège Technique Européen (02/2021)

© 02/2017 – Tous droits réservés

<http://www.fekamt.com/images/PDF/Reglement-Evaluation-Grades-FEKAMT-0217.pdf>

1 - Composition du Jury et sessions d'évaluations de compétence.

Principes généraux :

- Les évaluations sont sous la compétence et la responsabilité des Référents Shotokai Ryû FEKAMT (D. Pierre, A. Hagopian, P. Herbert ou Ch. Bert).
- Les évaluations Shotokai Ryû ne peuvent se réaliser sans la présence d'un ou plusieurs Référents Shotokai Ryû quel que soit le niveau de l'évaluation.
- Les évaluations 1er, 2ème et 3ème Dan FEKAMT sont décentralisées au niveau des groupes Shotokai Ryû sous la responsabilité de leurs Référents.
- Dans le cas des évaluations de haut grade avec la présence de membres du CTE, le Référent Shotokai Ryû a toujours voix prépondérante.
- A titre consultatif, le Référent peut s'adjoindre l'expertise d'un « sachant » aux fins de compléter l'évaluation toujours au bénéfice du candidat.
- Dans le cas de la constitution d'un jury haut grade (6ème et 7ème Dan FEKAMT) la présence d'experts du CTE en tant qu'observateur afin de valider la conformité de l'évaluation est souhaitable et reste à titre consultatif. Le nombre de jury adjoint n'est conditionné que par la nécessité d'une compétence spécialisée, à titre consultatif.

2- Le curriculum et l'espace d'évaluation de compétence Shin Gi Tai.

L'expression observable du style Shotokai comporte deux aspects majeurs liés aux concepts proposés par les fondateurs (Sensei Funakoshi, Egami et Murakami) : Sen no Sen et Irimi. La mise en oeuvre et la lecture de ces fondamentaux impliquent un curriculum d'évaluation spécifique.

- **les Kumité** : Sanbon Kumité, Ippon Kumité, Jyu Ippon Kumité, Jyu Kumité et Midaré. (Goshin Kumité dans la mesure où Sen no Sen et Irimi s'expriment).

- **Les Kihon** : Expriment ce pour quoi ils sont créés : une synthèse « racine unique » d'un ensemble de techniques et non une pléthore de variantes. Ces enchaînements doivent permettre l'expression des composantes biomécaniques démontrant la maîtrise du geste vers Sen no Sen et Irimi.

- **les Kata** : La tradition japonaise conçoit quatre niveaux de grades techniques (quatre Dan). La structure de transmission « Kata » pour le Shotokai correspond à celle qu'enseignait Sensei Funakoshi. La ventilation jusqu'au 5ème Dan est composée des Kata suivants : Taikyoku Shodan, 5 heian, Baissaï Dai, Kanku Dai, Tekki Shodan, Tekki Nidan, Tekki Sandan, Empi, Gankaku, Hangetsu, Jitté, Jion,

La hiérarchie quantitative et qualitative est définie selon deux axes : La difficulté technique propre au style et l'apport culturel (historique et technique) pour le Shotokai Ryû.

Note : L'étude de tous les autres Kata est la bienvenue, elle fait partie d'une démarche de recherche personnelle compatible avec Shu Ha Ri.

3 - Modalités pratiques.

D'une manière générale se référer aux :

- Règlement des évaluations de compétence (Graduations, Titres, Qualifications).
- Règlement des évaluations de compétence (Spécifique KARATÉ-DÔ).

Les modalités spécifiques Shotokaï :

- L'espace d'évaluation est définie par le Programme Technique Spécifique Shotokaï.
- Pour être détenteur d'un Dan FEKAMT, vous devez vous présenter à une évaluation de compétences FEKAMT.
- Pour une validation d'une équivalence de grade 1er et 2ème Dan FEKAMT, vous devez nous présenter votre dossier* qui sera étudié par les référents Shotokaï.
- Pour une validation d'une équivalence de grade 3ème Dan FEKAMT, vous devez nous présenter votre dossier* qui sera soutenu par une présentation technique devant les référents Shotokaï.
- Pour une validation d'une équivalence de grade 4ème et 5ème* Dan FEKAMT, vous devez nous présenter votre dossier* qui sera soutenu par une présentation technique devant les référents Shotokaï et une représentation du Collège Technique Européen.

Préinscription.

Dans tous les cas vous devez nous communiquer votre fiche de préinscription aux évaluations de niveau deux mois avant (voir le site FEKAMT) ainsi que votre dossier* d'équivalence si c'est le cas.

- 1er, 2ème et 3ème Dan FEKAMT aux référents Shotokaï - Dominique Pierre (feamt.shotokai@gmail.com).
- 4ème et 5ème* Dan FEKAMT aux référents Shotokaï et à la Commission Européenne des Grades - Patrice Ligneul (secretaire.general@feamt.com).

Note :

- **Dossier évaluation** - Fiche de préinscription + passeport FEKAMT et licence à jour avec page d'évaluation remplie et signée par votre professeur à présenter au jury de l'évaluation.
- **Dossier validation** - Demande d'équivalence + CV + tous documents justifiant votre demande d'équivalence (diplômes...) + passeport FEKAMT et licences à jour avec page d'évaluation remplie et signée par votre professeur à présenter au jury de validation.
- **Mémoire** - Pour un 5ème Dan FEKAMT, un mémoire est à présenter au jury deux mois avant l'évaluation (se référer aux textes généraux de la FEKAMT).



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE KARATÉ DO ET ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS

Collège Technique Européen

KARATÉ DÔ SHOTOKAÏ

Programme Technique Spécifique

LISTE DES KATA SHOTOKAI

Grade	Age minimum	Temps de pratique	Kata imposés	Origine	Shuri-té Naha-té Tomari-té
1er KYU			TAIKYOKU 5 HEIAN		Shuri-té Shuri-té
1er DAN	18 ans	5 ans	BAISSAI DAI TEKKI SHODAN		Tomari-té et Shuri-té Naha-té et Shuri-té
2ème DAN	21 ans	3 ans	KANKU DAI TEKKI NIDAN		Tomari-té et Shuri-té Naha-té et Shuri-té
3ème DAN	25 ans	4 ans	JION EMPI		Tomari-té et Shuri-té Tomari-té et Shuri-té
4ème DAN	30 ans	5 ans	JITTE HANGETSU		Tomari-té et Shuri-té Naha-té
5ème DAN	36 ans	6 ans	GANKAKU TEKKI SANDAN		Tomari-té et Shuri-té Naha-té et Shuri-té
Option Haut Grade			BASSAI SHO KANKU SHO JIIN CHINTE GOJOSHIHO-DAI GOJOSHIHO-SHO MEIKYO SOCHIN WAKAN UNSU NIJUSHIHO		Tomari-té et Shuri-té Tomari-té et Shorin-ryu Tomari-té

LOGIQUE D'INTERROGATION

KATA	Démonstration de base	→ bunkaï (facultatif)	Théorie
KIHON	de base	→ lié au kata	Théorie
KUMITE	Démonstration		Théorie
KATA	1 Kata libre	(Bunkaïs facultatifs)	
	1 kata imposé	(Bunkaïs facultatifs)	
KIHON	de base		Liés aux katas présentés
KUMITE	TEN NO KATA		Seul ou à deux
	SANBON KUMITE		en ligne avec changement de ligne avec Irimi
	IPPON KUMITE		en ligne avec changement de ligne avec Irimi
	JYU IPPON KUMITE		Une attaque libre Déplacements et gardes libres des deux pratiquants
	MIDARE		Adversaire unique Adversaires multiples
	JYU KUMITE		Assaut souple
	GOSHIN KUMITE (facultatif)		Adversaire unique Adversaires multiples Contre armes



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE KARATÉ DÔ ET ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS

32, avenue Félix Faure - 75015 PARIS

tél/fax : 01 45 58 00 47 - Site : www.fekamt.com

Responsables des Évaluations de Compétences F.E.K.A.M.T. Shotokaï

Référents Shotokaï FEKAMT :

Dominique Pierre, Alain Hagopian, Christian Bert

Contact et adresse référent CTE :

Dominique PIERRE - 29 avenue des Vosges – 54110 Dombasle sur Meurthe

Tél : 06 26 49 96 41 - fekamt.shotokai@gmail.com

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE SHOTOKAÏ

1er, 2ème et 3ème Dan FEKAMT

le :

Lieu :

DOSSIER d'INSCRIPTION à l'ÉVALUATION de COMPÉTENCE

Inscription à renvoyer impérativement avant le :

à : fekamt.shotokai@gmail.com

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

GSM :

Email :

Dojo :

Grade évalué :

Style :

Passeport FEKAMT avec fiche d'évaluation
remplie et signée + licence à jour n° :

Date et signature du candidat :

Parcours du candidat dans sa discipline

Début date :

1er Kyu date :

1er Dan date :

2ème Dan date :

Bonification de temps : à justifier

Equivalence de grade : à justifier

Joindre un dossier regroupant votre parcours.

JOINDRE PHOTOCOPIES : PIÈCES

ADMINISTRATIVES, GRADES, LICENCES,

MEMOIRE ()....*

En référence au REGLEMENT DES EVALUATIONS

DE COMPETENCES DAN FEKAMT, certains

peuvent bénéficier exceptionnellement d'une

BONIFICATION DE TEMPS ET D'AGE (réduction du

temps d'ancienneté dans le grade de moitié, et ce

UNE SEULE FOIS) pour MORALITE et

COMPETENCE au sein de notre Fédération.

Date et signature de votre Professeur :

Cadre réservé aux référents du CTE.

Justifier si nécessaire.

Validation du dossier candidature : OUI NON

Temps de pratique : OUI NON

Equivalence de grade à justifiée avec dossier : OUI NON

Bonification de temps à justifiée avec dossier : OUI NON